

Frères et sœurs bien-aimés,

Avons-nous vraiment pris conscience de ce que nous venons d'entendre ? Nous sommes-nous laissés saisir par ce que le Seigneur Jésus vient de nous dire ? Est-ce que sa Parole a vraiment changé quelque chose pour nous ? Avons-nous bien entendu ? « *Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux* » (Mt 18, 20). Puisque le Christ Jésus est là, ne vivons pas comme s'Il était absent. Puisque Jésus est là au milieu de nous, notre assemblée n'est plus humaine, elle est *assemblée de Dieu*, elle est *Église*. La réunion de notre assemblée reçoit, par la présence du Christ au milieu d'elle, une portée nettement augmentée. Au milieu d'un tel groupe, au milieu de l'assemblée des disciples du Seigneur, des pouvoirs inouïs jaillissent : « *en mon nom, ils expulseront les démons ; ils parleront en langues nouvelles ; ils prendront des serpents dans leurs mains et, s'ils boivent un poison mortel, il ne leur fera pas de mal ; ils imposeront les mains aux malades, et les malades s'en trouveront bien* » (Mc 16, 17-18). Ces paroles du Sauveur vont-elles rester lettres mortes au milieu de nous ?

Frères et sœurs bien-aimés, la présence du Christ au milieu de nous, ses disciples, nous donne des pouvoirs non seulement sur les hommes, mais aussi, plus mystérieusement encore, un pouvoir sur Dieu : « *amen, je vous le dis, si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux* » (Mt 18, 19). Tous les jours, la présence du Seigneur au milieu de nous confère des pouvoirs inespérés ! Non pas pour "faire du miracle" ; mais des pouvoirs pour manifester sa Présence et la croissance du Royaume de Dieu : « *Sur votre route, proclamez que le royaume des Cieux est tout proche. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, expulsez les démons. Vous avez reçu gratuitement : donnez gratuitement* » (Mt 10, 7). Frères et sœurs bien-aimés, puisque le Christ Jésus est au milieu de nous qui sommes rassemblés en son Nom, voilà ce qui devrait se produire dans notre assemblée...

Mais avant que vous ne partiez, scandalisés par mes paroles, laissez-moi préciser. Au début de l'évangile d'aujourd'hui, il est question d'un pouvoir particulier, que Jésus a donné à son Église pour qu'elle en rayonne. Ce pouvoir est un signe éclatant de son amour : le pouvoir de la réconciliation et du pardon. Jésus n'est-Il pas mort et ressuscité pour nous offrir la Miséricorde et le pardon ? N'est-ce pas ce pouvoir que nous sommes tous appelés à exercer pour manifester de sa Présence au milieu de nous ?

Dans notre évangile, il apparaît que ce pardon comporte trois degrés : « *Si ton frère a commis un péché contre toi* » (cf. Mt 18, 15), « *S'il ne t'écoute pas* » (cf. Mt 18, 16), « *S'il refuse de les écouter* » (cf. Mt 18, 17). Le troisième degré semble correspondre au pouvoir de lier et de délier que nous connaissons dans le Sacrement de Pénitence et de Réconciliation. Mais, en fait, il ne s'agit pas ici de parler du pardon en général. Il s'agit précisément de sauver les relations fraternelles entre chrétiens. Selon l'évangile, il n'est pas nécessaire à chaque fois d'en arriver à l'autorité de l'Église. Selon l'évangile, dans bien des cas, la parole et la correction fraternelle, de frères à frères ou devant deux ou trois témoins, pourra suffire. Frères et sœurs bien-aimés, l'Église tout entière, et donc notre communauté, lorsque Jésus y est présent – c'est-à-dire quand nous accueillons sa Présence – a hérité d'un pouvoir divin extraordinaire : la force de l'amour qui irrésistiblement réconcilie, réunit, unifie.

Nous sommes tous bien d'accord que seul le prêtre a reçu le pouvoir d'absoudre sacramentellement ses frères pécheurs. En revanche, chaque chrétien, dans la force du nom de Jésus, et dans la puissance de l'Esprit Saint, a reçu le don et la responsabilité d'être, devant chacun de ses frères et sœurs, le signe du pardon, de la tendresse et de la Miséricorde de Dieu. Laissons-nous interpeler par la question du Seigneur à Caïn : « *Où est ton frère Abel* (ce nom porte en lui une connotation de fragilité) ? [...] *Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre vers moi !* » (cf. Gn 4, 9-10). Nous sommes les gardiens de nos frères (*id.*). Le pasteur luthérien Dietrich BONHOEFFER (1906-1945) écrivait (quelque chose qui est tout à fait recevable pour un catholique) : "Parce que le Christ nous a portés et acceptés, nous pécheurs, nous pouvons à notre tour porter et accepter les pécheurs dans son Église, fondée sur le pardon des péchés. [...] Le [service] du pardon des péchés est un service quotidien. Il s'accomplit silencieusement dans l'intercession mutuelle" (D. BONHOEFFER, *De la vie communautaire*, Labor et fides, Paris, 1997, pp. 103-104).

Frères et sœurs bien-aimés, avons-nous bien entendu l'évangile d'aujourd'hui ? « *Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux* » (Mt 18, 20). Cette présence du Seigneur nous convoque pour que, au niveau communautaire, paroissial, diocésain, nous nous aimions, nous vivions et nous engageons en frères. Le Seigneur est là, Il nous soutient de sa Présence, de sa Grâce et de sa Miséricorde. Alors, place aux actes !

Amen.